

La CGT a toujours dénoncé les orientations néfastes prises par DCNS alors que d'autres alternatives sont possibles basées sur une meilleure répartition des richesses, sur une réinternalisation de nos plans de charge, sur l'investissement productif et humain pour faire face aux défis à venir.

Le PDG veut faire de DCNS une entreprise sans avenir

En ce début de nouvelle année, les élus CGT souhaitent vous donner la possibilité de vous exprimer concernant vos points de vue sur l'entreprise DCNS. Parce que réorganisation après réorganisation, c'est votre conscience professionnelle qui permet encore de mettre de l'huile dans les rouages pour que les projets avancent.

C'est pourquoi, nous vous soumettons les 3 questions suivantes pour avoir votre ressenti.

Quels sont les problèmes que vous rencontrez au quotidien ?

Quelles sont vos attentes pour 2016 ?

Un mot pour qualifier l'entreprise DCNS :

Questionnaire renseigné à transmettre SVP :

- à un(e) militant(e) de votre secteur ou de votre service
- ou par courrier à « Permanence CGT – code 17R91 »
- ou par mail à « Syndicat CGT-CHERBOURG-DCN/DCN/FR@DCN »

D'avance merci pour votre participation.

Voici les points que les élus CGT avaient mis à l'ordre du jour :

❖ Problèmes SeaRH

Depuis maintenant plus d'un an, DCNS a réussi, par la mise en place de son outil SeaRH, à rendre le carnet à spirale indispensable si on veut gérer correctement son temps de travail et les problèmes administratifs qui en découlent. Que la direction commence par faire correctement son travail avant de juger le nôtre.

C'est le travail des RRH de vous assurer que vous disposez de tous vos droits : ils sont à votre service !

❖ Hall d'entrée Laubeuf

La verrière de l'accès Laubeuf est cassée depuis le 25 août 2015, date de la déclaration d'incident. Celle-ci a failli être réparée samedi 16/01/2016. *Malheureusement, la nouvelle vitre s'est brisée lors de la pose, dicit la DRH.* L'intervention est donc repoussée à une date ultérieure.

Notre sécurité n'est toujours pas la priorité de la direction.

❖ Travailleurs Handicapés

DCNS campe encore et encore sur ses positions : la direction n'a que faire de leurs conditions de travail et rechigne à bonifier leur temps de travail (20min/jour).

Les travailleurs handicapés servent à exonérer l'entreprise du paiement de la taxe AGEFIPH mais également d'objets de communication pour l'image de l'entreprise dans les différents colloques sur le sujet.

Pour info, la loi exige l'emploi de 6% minimum de travailleurs handicapés dans l'entreprise sinon c'est une taxe de 13000 euros par travailleur handicapé non employé.

Voilà l'unique intérêt que DCNS perçoit au travers l'embauche de salariés handicapés

❖ Feuilles de paie

La note explicative, que nous demandons depuis des mois pour comprendre nos feuilles de paie, se résume à l'annexe jointe, dicit la DRH. Il est préférable pour la direction que nos feuilles de paie restent illisibles et incompréhensibles pour continuer à faire des économies sur le dos des personnels et à leur insu.

Soyez vigilants et n'hésitez pas à réclamer votre dû aux RRH et GAP de Toulon (sans s'énerver).

❖ Indemnité Kilométrique Vélo

La direction réitère sa réponse de décembre : c'est facultatif, donc c'est toujours zéro.

DCNS attendrait-elle des subventions de l'Etat ?

Les réunions DP se suivent et se ressemblent : une DRH accompagnée d'un agent relation sociale qui se murent derrière leur indifférence.

Nous avons besoin de discuter de tout cela entre salariés pour faire fléchir cette direction qui n'hésite pas à payer rubis sur l'ongle des cabinets de « modelage d'opinion publique » pour essayer de vous faire participer à faire plus avec de moins en moins de personnels, pour, à terme vous signifier que votre travail sera mal fait et qu'il faudra l'externaliser.

Pourtant sans votre travail, pas de dividende pour la bonne raison que c'est la seule richesse de l'entreprise. Force est de constater que vous ne méngez pas vos efforts pour effectuer dans l'urgence systématique, un travail de qualité.

Or la seule contrepartie de la direction c'est d'annoncer - 2000 emplois et la perte de vos acquis sociaux. Jusqu'où supporterez-vous ce traitement ?

A Cherbourg, le 19 janvier 2016

Nos comptes-rendus sont consultables sur le site : www.cgt-arsenal-cherbourg.org



Vos élus DP CGT :

AUVRAY Stéphane : 21185 / DEBREUILLY Denis : 55739 / DESSALLE Hervé : 22714 / FAVRE Dominique : 06.65.37.11.13 / HEBERT Géraldine : 56975
HUREL Karine : 55791 / GAUDIN Arnaud : 06.62.31.12.18 / JEANNE Antony : 56073 / LECARPENTIER Morgan : / SOINARD Arnaud : 55671
TESSON Stéphanie : 21439 / TRAVERT Eric : 21540 / TRUFFAUT Fanny : 56137 / TURMEL Pascal : 23925